

ENTRETIEN avec Fannie VERNAZ, présidente et directrice artistique du Festival Musicancy, à propos du Festival 2026

Tisser d'édition en édition, une histoire qui est à chaque fois un parcours artistique scelle la réussite du Festival Musicancy, chaque été. Comme une cheffe d'orchestre, Fannie Vernaz veille à la justesse de l'offre musicale ; elle demeure attentive à ce qui fait la pertinence d'un cycle musical en milieu rural : l'excellence artistique, la convivialité et l'esprit de rencontre, mais aussi la réflexion et la créativité qui permettent ce laboratoire toujours plus inventif. En 2026, carte blanche au Consort à qui est proposé le principe de la résidence... L'essentiel est de bâtir de nouvelles aventures, des expériences à partager pour le plus grand nombre, de multiplier les clés pour accéder et

comprendre la magie de la musique classique.

Photo © Julien Gazeau

CLASSIQUENEWS : Quelle est la singularité du festival ? Sur quels éléments assure-t-il son développement ?



GAZEAU_JULIEN

Fannie Vernaz : La singularité de Musicancy est de construire un parcours artistique plutôt que de juxtaposer des concerts. Chaque édition est pensée comme une histoire que l'on raconte au public, avec ses fils conducteurs, ses résonances entre les programmes et une attention particulière portée aux artistes invités.

Nous développons des résidences qui permettent d'approfondir une démarche artistique. Après Correspondances, Curious Bards ou La Nébuleuse, il m'a semblé naturel d'inviter cette année Le Consort, un ensemble auquel je suis profondément attachée. Au-delà de son excellence musicale, il porte un regard neuf sur l'histoire de la musique grâce à des démarches artistiques qui interrogent les récits établis. Son travail permet de

révéler des pans méconnus de notre patrimoine, de rétablir certaines réalités historiques, mais aussi de renouveler notre écoute des chefs-d'œuvre consacrés.

Le développement du festival repose aussi sur une identité forte et sur une véritable communauté. Musicancy est porté par une équipe entièrement bénévole, soutenu par des partenaires publics et privés, des mécènes et des donateurs, et un public fidèle qui partage cette conviction que la culture n'est pas un luxe, mais un droit et un bien commun.

Nous agissons en milieu rural, dans un territoire où l'offre culturelle reste plus fragile qu'ailleurs. Nous sommes pourtant convaincus que l'exigence artistique ne doit pas être réservée aux grandes villes, mais partagée partout. C'est cette ambition qui anime Musicancy.

CLASSIQUENEWS : Comment fonctionne-t-il ? Comment impliquez-vous les artistes et les publics ? Selon quels critères concevez-vous la programmation ?

Fannie Vernaz : La programmation est toujours le fruit d'une réflexion de long terme. J'essaie de faire dialoguer les œuvres, les artistes, les lieux et les différentes formes de transmission. L'exigence artistique est évidemment le premier critère, mais je suis également attentive à la capacité des artistes à porter une vision et à faire évoluer notre regard sur le patrimoine musical.

La résidence du Consort en est un bon exemple. Pendant trois jours, le public est invité à découvrir un programme consacré à dix compositrices baroques françaises injustement tombées dans l'oubli, assister à une conférence sur la danse baroque, participer à un bal ouvert à tous, explorer l'émergence du violoncelle comme instrument soliste, avant de conclure par un voyage dans la Venise baroque autour de Vivaldi.

Chaque concert est précédé de clés d'écoute et suivi d'une rencontre avec les artistes autour d'une dégustation de vins du domaine Pierre Paillot. Ces moments prolongent l'expérience

du concert et favorisent un échange direct entre musiciens et public.

Je fais en sorte que Musicancy soit non seulement un lieu de diffusion, mais aussi un espace de transmission et de réflexion.

CLASSIQUENEWS : Quels en sont les lieux emblématiques ? En quoi influencent-ils aussi la réussite du festival ?

Fannie Vernaz : Le château d'Ancy-le-Franc, particulièrement inspirant pour la programmation, fait partie intégrante de l'identité du festival. Son architecture et l'acoustique des différents espaces créent une relation particulière entre artistes, œuvres et public. Les œuvres prennent une résonance particulière dans ces espaces chargés d'histoire. Ils participent également à l'attractivité du territoire, dimension essentielle dans un territoire rural comme le nôtre.

CLASSIQUENEWS : Que vous apporte cet événement artistiquement, aux côtés de vos autres engagements professionnels et artistiques ?

Fannie Vernaz : Musicancy est pour moi un espace de liberté et de transmission. Il me permet d'imaginer des projets au long cours, d'accompagner des artistes dont j'admire le travail et de défendre une certaine idée de la musique, notamment celle qui dialogue avec la recherche.

Musicancy est aussi un formidable laboratoire. Les échanges avec les artistes nourrissent ma propre réflexion et m'invitent sans cesse à renouveler les propositions.

Mais Musicancy, c'est également une responsabilité politique. Organiser un festival en milieu rural, c'est défendre l'idée que chacun doit pouvoir accéder à une offre artistique ambitieuse, quel que soit son lieu de vie. Cette mission donne beaucoup de sens à mon engagement.

CLASSIQUENEWS : Avez-vous noté des évolutions dans le profil des publics, le format des concerts ou les attentes des spectateurs ?

Fannie Vernaz : Oui, très nettement. Les spectateurs recherchent aujourd'hui davantage qu'un concert. Ils souhaitent d'abord se retrouver pour vivre ensemble une expérience complète : comprendre des œuvres, rencontrer des artistes, partager des moments de convivialité. Les publics sont beaucoup plus curieux qu'on ne l'imagine : ils sont prêts à découvrir des œuvres rares ou des compositeurs méconnus. Les festivaliers apprécient cette proximité propre à Musicancy, où ils peuvent échanger avec les artistes, revenir plusieurs fois et créer des liens. Cette dimension humaine est pour moi essentielle.

CLASSIQUENEWS : Idéalement, que souhaitez-vous que le festivalier vive au cours de cette 23^e édition ?

Fannie Vernaz : J'aimerais qu'il ait le sentiment d'avoir vécu un voyage. Qu'il découvre des musiques qu'il ne connaissait pas, qu'il soit surpris par une œuvre oubliée, touché par un lieu ou par une interprétation. J'aimerais aussi qu'il reparte avec le sentiment d'avoir partagé quelque chose avec les artistes et les autres festivaliers. Que la musique ne soit pas seulement un spectacle, mais une expérience unique. Que chacun reparte avec la conviction qu'un festival d'une telle exigence artistique peut pleinement s'épanouir dans un territoire rural.

CLASSIQUENEWS : Voyez-vous de nouvelles formes de concerts, de nouveaux formats qui permettent d'impliquer un public plus large ? À votre échelle, quels exemples avez-vous intégrés ?

Fannie Vernaz : Je pense qu'il ne s'agit pas de réinventer le concert à tout prix, mais plutôt de multiplier les façons d'y entrer. Cette année, la résidence du Consort en est une belle illustration. Elle associe concerts, recherche musicologique, conférence, bal participatif, rencontres avec les artistes et moments de convivialité. Le public peut ainsi choisir différents niveaux d'engagement, selon ses envies.

Lors des concerts des **cantates de Bach, le 23 juillet prochain**, avec l'ensemble **Masque**, **Olivier Fortin** entraînera le public dans un chœur participatif.

Musicancy inaugure également cette année son **premier Jazz Club** avec **Matthieu Chazarenc**, compositeur et batteur, dont l'univers est profondément sensible et aux influences multiples. Là encore, un moment participatif sera proposé en plus d'un dispositif plus intime de type cabaret.

En septembre, la musique de Bolivie nous réunira autour de l'ensemble **Alkymia**, pour un voyage allant du baroque aux chants traditionnels des Andes. Enfin, la troisième édition de « **La Nuit Merveilleuse** » permettra de déambuler en musique et conte à travers le château, avec trois histoires artistiques différentes, résonnant chacune avec trois lieux de l'étage noble du château.

Ce sont autant de façons de vivre très concrètement les musiques où pendant quelques heures, chacun devient acteur plutôt que simple spectateur, dans un cadre unique. Pour la musique ancienne, c'est aussi une façon de montrer que la musique n'est pas un objet de musée, mais un héritage bien vivant, qui continue de nous rassembler.

Je crois profondément que rendre la culture accessible ne signifie pas l'appauvrir. Il s'agit simplement de multiplier les chemins qui y conduisent, sans jamais renoncer à l'exigence artistique. C'est cette exigence, alliée à la transmission et au partage, qui constitue l'identité de Musicancy.

présentation

LIRE aussi notre présentation du 23ème festival MUSICANCY 2026
/ Le Consort, Sophie de Bardonnèche, Hanna Salzenstein,
Matthieu Chazarenc Quartet, Masques, Les Accords nouveaux... :
<https://www.classiquenews.com/?s=musicancy>

En Bourgogne-Franche-Comté, pas moins de 8 programmes musicaux
« tout public » vous attendent au
Château (sublime) d'Ancy-le-Franc, joyau
de la Renaissance française et écrin
idéal pour les concerts. Les valeurs du
Festival bourguignon suscite l'adhésion
: attractivité, cohésion, partage local...
« Musicancy a la forte conviction que la
musique n'est pas un luxe, mais un lien
entre les générations, les artistes et
les habitants. En 2026, nous affirmons
plus que jamais cette identité pour que
le festival soit à la fois exigeant et
accessible, ancré localement et ouvert
sur le monde », précise Fannie Vernaz,



directrice du Festival

**(89) Ancy-le-Franc, 21ème
FESTIVAL MUSICANCY : 22 juin
> 28 septembre 2024 : Gabriel
Rignol, La Nébuleuse,
Ensemble Correspondances,
Sébastien Daucé, Amandine
Beyer, Gli Incogniti, Lucile
Richardot...**

Le Château d'Ancy le Franc, par ses proportions divines, somme des recherches architecturales de la Renaissance française accueille chaque été un festival incontournable dont la direction artistique est désormais conçue par Fanny Vernaz (présidente et directrice artistique). A la magie du lieu (qui en fait un joyau patrimonial en Bourgogne) répond un cycle de concerts parmi les plus novateurs et audacieux, convoquant désormais de jeunes ensembles et des programmes inédits.



De juin à septembre, soit **pendant tout l'été 2024**, dès le 22 juin (avec la résidence du théorbiste **Gabriel Rignol**), et jusqu'au 28 sept 2024, Musicancy propose un voyage somptueux dans le Baroque italien et ses influences convoquant Vivaldi, Luzzaschi, Kapsberger, Couperin, JS Bach. Le Festival s'accorde au lieu en programmant aussi tour de chant et déambulation insolite dans les salles du Château, associant contes et musiques (« La nuit merveilleuse », avec Myriam Rignol, Julien Wolfs, Pierre Deschamps, le 2 août, 20h). Au

plaisir de la découverte, Musicancy cultive le partage et le lien convivial : après chaque concert, le verre de l'amitié est proposé avec les artistes ; et les habitants du territoire se familiarisent avec l'esprit des lieux grâce aux ateliers, aux avant-concerts en famille, et au bis participatif...

Artistes invités à l'été 2024 entre autres... : **Gabriel Rignol**

et son ensemble **La Nébuleuse** : Didon furieuse, opéra de

Domenico Mazzocchi, 22 juin, 20h / Récital de Théorbe, 23

juin, 17h ; **Correspondances** et **Sébastien Daucé** (un collectif

déjà familier in situ) : Le concert secret des dames

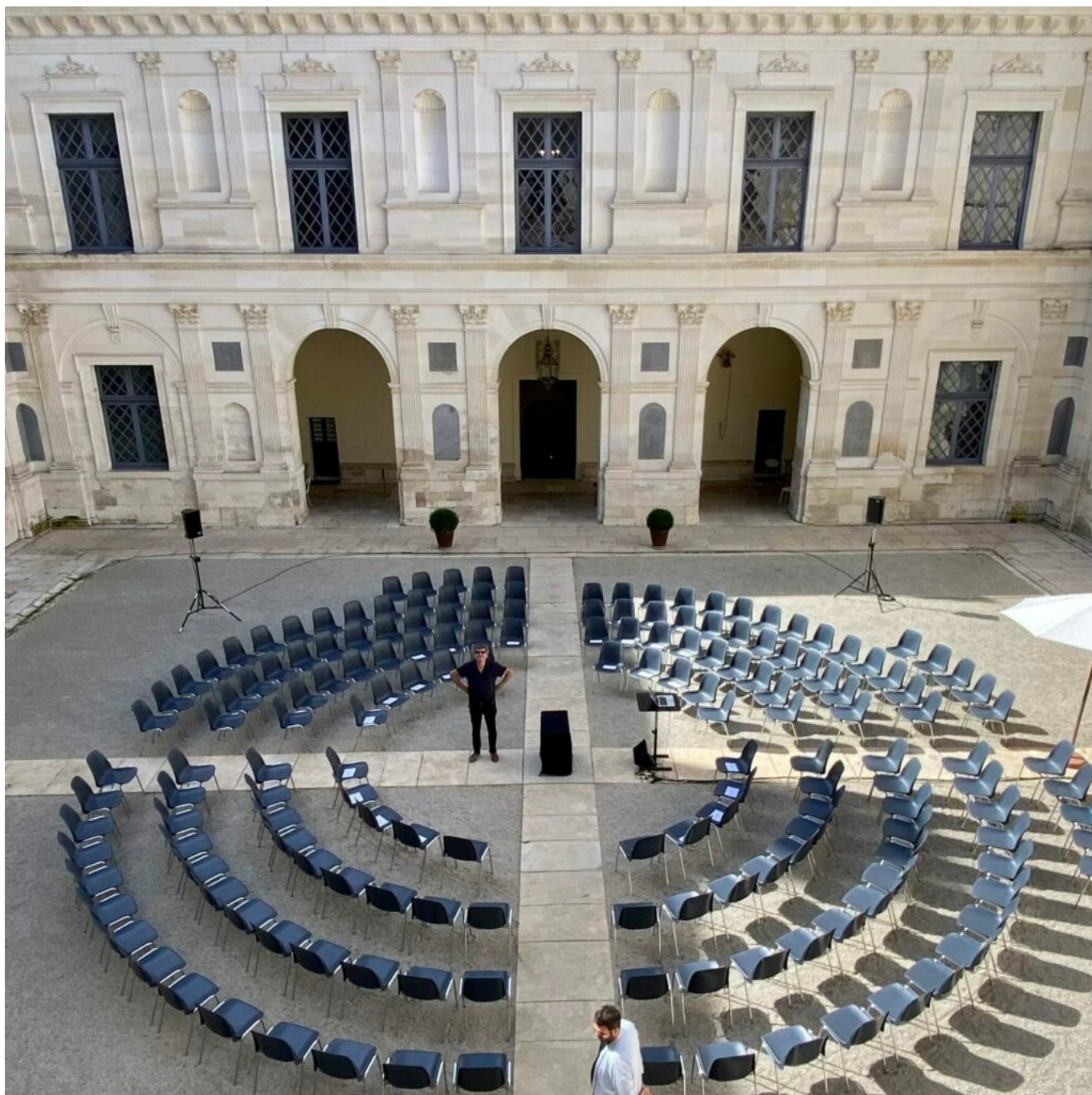
(évocation des musiques de Luzzaschi pour les chanteuses de la Cour de Ferrare, au XVI^e, le 7 juillet, 17h) ; la violoniste

Amandine Beyer et son ensemble **Gli Incogniti** (Le monde à l'envers : « Virtuosité de Vivaldi à Venise... », 24 juillet,

20h) ; **Lucile Richardot** et l'ensemble **Contraste** (Les Nuits d'une demoiselle, 12 sept, 20h)... Au total, 4 mois

d'enchantements à Ancy le Franc, soit 8 programmes

incontournables dans un château magique !



TOUS LES PROGRAMMES, LES DATES, LA BILLETTERIE EN LIGNE ici :
<https://www.musicancy.org>

TEASER vidéo

VENIR AU FESTIVAL DE [MUSICANCY](#)

Château d'Ancy-le-Franc – 8 place Clermont-Tonnerre – 89160 Ancy-le-Franc

Indissociable de Musicancy, le château Renaissance d'Ancy-le-Franc, conçu par l'architecte italien Sebastiano Serlio, offre un écrin rêvé à la programmation du festival depuis plus de 20 ans grâce à un partenariat fidèle. Ouverture du château de février à décembre 2024. Jours et horaires à consulter sur le site. www.chateau-ancy.com

TARIFS MUSICANCY

Concert seul

25 € (tarif plein) / 17 € (tarif réduit*) Gratuit pour les
moins de 12 ans

Concert + visite du château

28 € (tarif plein) / 20 € (tarif réduit*) Gratuit pour les
moins de 12 ans

Festival **MUSICANCY**

**Concerts
Contes et musique
Chansons • Ateliers
Rencontres
Bis participatif**



**du 22 juin
au 28 septembre 2024**

CHÂTEAU D'ANCY-LE-FRANC

21^E ÉDITION • 22, 23 JUIN • 7, 24 JUILLET • 2 AOÛT • 8, 12, 28 SEPTEMBRE



Musicancy Association loi de 1901 reconnue d'intérêt général
N° SIRET : 451 436 22 6 00027 - Licences de spectacles : 2 142 079 et 2 142 012 07

**ENSEMBLE LA NÉBULEUSE • GABRIEL RIGNOL • ENSEMBLE CORRESPONDANCES
ENSEMBLE GLI INCOGNITI • MYRIAM RIGNOL • JULIEN WOLFS • PIERRE DESCHAMPS
PIERRE GALLON • MATTHIEU BOUTINEAU • ENSEMBLE CONTRASTE
LUCILE RICHARDOT • BENJAMIN ALARD**

LE PASS CULTURE

Dans une démarche visant à rendre la culture accessible à tous et à mettre en valeur la richesse culturelle de notre région, Musicancy ouvre ses portes à tous les détenteurs du pass Culture pour chacun de ses concerts. L'offre individuelle, dédiée aux jeunes de 15 à 18 ans, scolarisés de la 4^e à la terminale, est accompagnée de l'option "Duo" permettant à un jeune d'être accompagné. La seconde place est disponible au même tarif que la première, quel que soit l'accompagnateur. Offres disponibles sur l'application ou le site "pass Culture" à partir du 1^{er} mai : 30 places disponibles par concert. pass.culture.fr

COMMENT RÉSERVER ?

Sur Internet www.musicancy.org

Par mail contact@musicancy.org

Par téléphone 06 25 52 27 87

Par correspondance bulletin de réservation ci-dessous Sur place au contrôle avant le concert

ADHÉREZ À MUSICANCY ET SOUTENEZ UN PROJET

MAJEUR EN BOURGOGNE

Adhésion annuelle membre actif : 25 €*

Adhésion annuelle membre bienfaiteur : 60 € (soit 25 € d'adhésion et 35 € de don déductible de 66 %)

Don hors adhésion membre mécène : à partir de 60 € (réduction fiscale de 66 % du montant du don)

Toute adhésion donne droit aux tarifs réduits sur tous les concerts

Bulletin d'adhésion sur :
<https://www.helloasso.com/associations/musicancy/adhesions/>

BROCHURE EN LIGNE

La brochure complète du Festival MUSICANCY 2024 est disponible
ici, sur ce lien :

https://www.musicancy.org/wp-content/uploads/2024/05/BROCHURE-2024_compressed.pdf

4 temps forts

FOCUS MUSICANCY 2024

Notre sélection de 4 concerts 2024 à ne pas manquer

1. LA JEUNE GÉNÉRATION BAROQUE à MUSICANCY

Ouverture du festival avec l'ensemble **La Nébuleuse** dirigé par le théorbiste Gabriel Rignol, fleuron de la jeune génération baroque pour une mini-résidence de 3 jours (les 21, 22 et 23 juin 2024), avec : 22 juin 20h, « **Didon furieuse** », un opéra de poche de Domenico Mazzocchi, successeur de Monteverdi ; puis dimanche 23 juin 17h, **récital soliste au théorbe** explorant toutes les facettes de cet instrument (Italie, France et Allemagne) ; enfin ateliers à l'école primaire d'Ancy-le-Franc le 21 juin pour présenter le théorbe et l'histoire de Didon, la reine de Carthage, amoureuse du Troyen Énée, lequel l'abandonnera pour fonder Rome.

Jeune théorbiste, **GABRIEL RIGNOL**, né en 2001 issu des plus grands formations baroques, a fondé son ensemble la Nébuleuse en 2021 avec des chanteurs et instrumentistes sortis des plus grands conservatoires européens. Complices et exigeants, ils explorent ensemble les répertoires français et italiens du XVII^e siècle et les ponts musicaux reliant les deux nations, soucieux de donner à entendre les résonances communes. Fort de plusieurs enregistrements en tant que continuiste pour les labels Alpha Classics, Ricercar, Harmonia Mundi ou Aparté ou

en solo pour Deutsche Grammophon, L'Encelade ou Ricercar, Gabriel Rignol est invité pour des récitals dans nombre de festivals de France et à l'étranger. Depuis sa création, l'ensemble a pu bénéficier notamment de résidences à Lyon, Vézelay, Valenciennes ou encore Paradyż. L'ensemble sortira dans quelques semaines son premier CD consacré aux petits motets de Charpentier, explorant le versant intime, profond et sensible de l'œuvre sacrée du compositeur. Il est important pour Musicancy apporte également son concours pour offrir à l'ensemble les meilleures conditions pour approfondir encore le sens et la forme de son travail...

2. LE RETOUR DE CORRESPONDANCES et SÉBASTIEN DAUCÉ

Le 7 juillet, retour (pour la 3^è fois consécutive) de Sébastien Daucé et son ensemble Correspondances

Dans « ***Le Concert secret des dames*** », dimanche 7 juillet 17h, Correspondances explore la musique des cours de Ferrare et Venise, mais également les musiques des couvents de femmes de la Rome de la Contre-Réforme aux couvents parisiens de Montmartre au XVII^e siècle, jusqu'à la maison royale de St-Cyr fondée par Mme de Maintenon. Musicancy resserre les liens avec Correspondances dans la fidélité ; il offre à présent à Sébastien Daucé, un ancrage dans le paysage bourguignon.

3. PREMIERE pour GLI INCOGNITI et AMANDINE BEYER

Gli Incogniti vient pour la première fois à Musicancy le 24 juillet 20h ;

Après la présentation de la jeune génération incarnée par

Gabriel Rignol, Musicancy poursuit son voyage en Italie, thématique du festival 2024, avec la génération précédente, stars du baroque, explorateurs insatiables comme le sont l'ensemble Correspondances, et donc l'ensemble Gli Incogniti dirigé par la violoniste Amandine Beyer : « **Le Monde à l'envers** » est un programme événement consacré aux concertos de Vivaldi, une occasion rare pour le public d'Ancy-le-Franc de découvrir la fantaisie, la vivacité et la complicité qui caractérisent l'interprétation de cet ensemble

4. DÉAMBULATION MUSICALE et CONTÉE au CHÂTEAU

Vendredi 2 août 20h : « **La Nuit merveilleuse** » ou comment découvrir autrement le château Renaissance d'Ancy le Franc. Ce parcours atypique à la nuit tombante, dans l'intimité de trois espaces du château, offre une expérience inédite mêlant musique et conte. Il crée un dialogue entre les peintures murales de la Chambre de Arts avec Julien Wolfs au muzelaar, les médaillons de la Galerie de Médée retraçant l'épopée de Jason contée par Pierre Deschamps, et la Chapelle de Serlio, écrin architectural unique, incitant à la contemplation avec la gambiste Myriam Rignol... Cette déambulation, invitant le spectateur à 3 moments d'une trentaine de minutes chacun, permet d'investir des lieux qui ne sont pas destinés habituellement au concert. Une façon de casser les codes de la scène et d'inviter à une autre contemplation dans l'un des plus beaux joyaux du patrimoine architectural Bourguignon. Un must absolu.

Festival **MUSICANCY**

**Concerts
Contes et musique
Chansons • Ateliers
Rencontres
Bis participatif**



**du 22 juin
au 28 septembre 2024**

CHÂTEAU D'ANCY-LE-FRANC

21^E ÉDITION • 22, 23 JUIN • 7, 24 JUILLET • 2 AOÛT • 8, 12, 28 SEPTEMBRE



Musicancy Association loi de 1901 reconnue d'intérêt général
N° SIRET : 451 436 22 6 00027 • Licences de spectacles : 2 142 079 et 2 142 012 07

**ENSEMBLE LA NÉBULEUSE • GABRIEL RIGNOL • ENSEMBLE CORRESPONDANCES
ENSEMBLE GLI INCOGNITI • MYRIAM RIGNOL • JULIEN WOLFS • PIERRE DESCHAMPS
PIERRE GALLON • MATTHIEU BOUTINEAU • ENSEMBLE CONTRASTE
LUCILE RICHARDOT • BENJAMIN ALARD**

CRITIQUE, concert. ANCY-LE-FRANC, Festival MUSICANCY, dim 26 juin 2022. Molière et MA Charpentier. Correspondances, Sébastien Daucé.

Après l'avoir proposé en formats courts, comme des mises en bouches, la veille (sam 25 juin à Mélisey puis à Tonnerre), **Sébastien Daucé** et les musiciens de son ensemble **Correspondances** jouaient dans son intégralité le généreux programme « **Molière et Charpentier** » célébrant ainsi **les 400 ans de la naissance de Poquelin**. Sa verve gouleyante voire gargantuesque se (re)découvre ici à travers 2 volets : “Intermèdes du Mariage forcé”(1672) et surtout le « premier intermède, églogue du Malade Imaginaire », ultime comédie de Molière de 1673. Remarqué par Poquelin, le jeune Marc-Antoine Charpentier collabore alors avec le dramaturge ; et apprend de son aîné, le piquant, le mordant, l'irrévérencieux dans le style parfois grivois de la Commedia dell'arte italienne ; de fait, le volet central du programme, « Les Plaisirs de Versailles » (1682), bien que postérieurs à la mort de Molière, révèlent combien Charpentier dont on connaît si bien les histoires sacrées, a su faire son miel de son apprentissage auprès du génie du rire et de la satire ; à travers le filtre de sa musique impertinente, c'est la vie des courtisans à Versailles qui est ici épinglée, dans la querelle

qui passionne et oppose violemment la Musique et la Conversation auxquelles se joignent Comus (dieu des festins), le jeu et l'un des plaisirs...

Toute la valeur du programme présenté par Correspondances tient à cette révélation : souligner à travers l'anniversaire Molière 2022, la grâce et la facilité de Charpentier dans la veine comique.

L'importance du texte et le jeu théâtral sont défendus par les chanteurs, mais aussi la présence et la personnalité piquante du comédien Soufiane Guerraoui qui a le verbe truculent (son incarnation du napolitain Polichinelle dans le Malade Imaginaire est pleine de vie et d'astuces, d'une « drôlerie » idéalement impertinente).

Correspondances met en lumière toute l'invention du Charpentier, juste revenu d'Italie (au début des années 1670 quand Poquelin le choisit pour ses comédies, en remplacement de Lully). Avec peu d'instruments (2 violons, 2 flûtes, hormis le continuo), toutes les couleurs et la vivacité du meilleur comique se déploient alors ; la sélection montre à quel point le compositeur a compris les spécificités de la langue moliéresque : son débit, ses accents, tous les effets d'un humour mordeur qui n'écarte ni l'ineffable tendresse, ni la parodie la plus acide. Une telle maîtrise à servir les situations les plus profondes et les plus contrastées allait aboutir en 1690 avec sa tragédie en musique, Médée (livret de Thomas Corneille).

Correspondances et Sébastien Daucé à Musicancy
Verve et satire, poésie et parodie
du duo Molière / Charpentier

Dans l'église d'Ancy-le-Franc, à défaut du cadre de la Cour d'honneur du Château (où était initialement proposé le spectacle), les interprètes comme les spectateurs à l'abri de la pluie, s'engagent dans cette arène où compte autant le geste que le chant ; d'abord la gouaille du « Trio des Grotesques » (Intermède pour Le Mariage forcé) soit 3 chanteurs (haute-contre, taille, basse) qui dégainent et « fagotent » car « tout bruit forme mélodie » ; un vrai trio hâbleur, facétieux ; de joyeux bonimenteurs qui parodient aussi avec dérision, l'harmonie d'une « belle symphonie » ; Les Plaisirs de Versailles composent ensuite la séquence la plus dramatique et aussi la plus riche sur le plus littéraire comme poétique (le livret est demeuré anonyme, mais il révèle néanmoins un vrai talent pour les situations comiques, formant une satire délirante de la vie de Cour à Versailles). Le texte montre combien Charpentier a aimé portraiturer la Musique en amoureuse nostalgique, sensible et galante (Élodie Fonnard), l'opposant en forts contrastes à la Conversation, directe, impertinente et « caqueteuse » (Blandine Sanson de Sansal) ; même le chocolat qu'offre Comus ne suffit pas à les adoucir l'une et l'autre. Ces plaisirs sont aigres et riches en surprises...



Le Malade Imaginaire offre en ouverture, une scène (Premier intermède) déjantée où la « Vieille à sa fenêtre » (chantée par le haute-contre **Clément Debieuvre**) cite avec génie, toutes les figures des Nourrices de l'opéra vénitien ; exigeant du soliste, une intensité versatile dans tous les registres de la parodie amoureuse et cynique ; le chanteur défend sa partie avec une ardeur à la hauteur de la situation théâtrale, tout en trouvant les accents justes qui permettent à Charpentier (en italien vernaculaire) de démontrer sa parfaite connaissance de l'opéra italien contemporain. Cette pièce, monologue saisissant en réalité, est un sommet dans l'art de la surenchère linguistique (et mélodique), produit emblématique de la coopération entre Molière et Charpentier.

Le morceau particulièrement apprécié est le dernier (« Églogue en musique et en danse »), sa saveur pastorale comme enivrée grâce à l'incarnation que la soprano **Marie-Frédérique Girod** cisèle en Flore ; le style, le timbre se révèlent irrésistibles, et malgré la claire apologie au Roy dont le prénom est répété moult fois, ce monde des bergers et des bergères (Climène, Daphné, Dorillas et Tircis) évoque le plus charmant bocage instrumental et vocal. Sébastien Daucé a le geste rond et précis, réalisant une caractérisation enjôleuse pour chaque séquence hautement dramatique.

Sous la direction nouvelle de Fannie Vernaz, **le festival Musicancy commence avec ampleur et justesse sa nouvelle édition estivale 2022 (19^e édition)** : la ligne artistique sait y réunir de superbes interprètes rompus au labyrinthe vertigineux et expressif des passions baroques... voilà qui promet le meilleur pour les 20 ans à l'été 2023. Prochains concerts / rvs de Musicancy 2022 : les 12 puis 26 juillet (dans la Cour du Château d'Ancy-le-Franc), respectivement : « Lumières italiennes : Le Stagioni, Paolo Zanzu » ; puis « La Bella Donna », ApotropaiK. LIRE notre présentation générale du Festival Musicancy 2022 : <https://www.classiquenews.com/ancy-le-franc-19e-festival-musicancy-25-juin-11-sept-2022/>

LIRE aussi notre entretien avec Fannie VERNAZ à propos du Festival Musicancy 2022 : <http://www.classiquenews.com/entretien-avec-fannie-vernaz-le-festival-musicancy-2022/>

CRITIQUE, concert. ANCY-LE-FRANC, Festival MUSICANCY, dim 26 juin 2022. Molière et MA Charpentier. Correspondances, Sébastien Daucé.

Photo : concert / © CLASSIQUENEWS – Marie-Frédérique Girod © D Salamanca